



Relevant du greffier de l'Assemblée législative, le greffier adjoint ou la greffière adjointe occupe un poste de niveau supérieur non partisan et gère les fonctions de base de l'Assemblée législative et est le bras droit du greffier. Le greffier adjoint ou la greffière adjointe doit avoir un excellent sens de la communication, beaucoup d'entregent, un très bon sens de l'organisation et la capacité de bâtir des relations professionnelles solides. Le ou la titulaire de ce poste supervise plusieurs aspects des services de l'Assemblée législative, y compris le Hansard, la diffusion et l'administration de la chambre. La personne joue le rôle de greffier ou greffière parlementaire et de greffier ou greffière des comités et est responsable de la préparation des documents officiels de la chambre pendant les rencontres de l'Assemblée, des comités pléniers et des comités permanents. Le ou la titulaire du poste doit aussi aider à la planification et à l'organisation de la recherche sur la procédure et de l'analyse menant à la rédaction de textes et de décisions. Il s'agit d'une personne professionnelle compétente qui possède une expérience, des connaissances et une formation approfondies et variées liées aux procédures et aux activités parlementaires.

Le ou la titulaire du poste doit être capable d'aussi assumer des responsabilités de gestion et de planification en l'absence du greffier. Le greffier adjoint ou la greffière adjointe participe régulièrement à des projets spéciaux et à la mise en œuvre stratégique de nouveaux programmes administratifs et de politiques opérationnelles au besoin.

La personne retenue possédera au moins six ans d'expérience en tant que greffier ou greffière de comités législatifs, cinq ans d'expérience en tant que greffier ou greffière parlementaire et huit ans d'expérience dans un contexte parlementaire. De l'expérience dans la gestion d'équipes est aussi requise. De l'expérience dans les domaines des finances, des ressources humaines et de la technologie de l'information est également requise. La personne doit être bilingue (anglais et français).

Ce poste permanent à temps plein requiert parfois du travail en soirée et les fins de semaine. Le poste comporte des avantages sociaux complets.

Rémunération : proportionnelle à l'expérience

La personne retenue devra commencer immédiatement.

Veillez faire parvenir votre lettre de présentation et C.V. à

Joseph Jeffrey, greffier de l'Assemblée législative par courriel à Careers@assembly.pe.ca

Le concours se termine le 22 janvier 2021 à 16 h.

Pour plus d'information, consultez le site Web de l'Assemblée législative à <https://www.assembly.pe.ca/>.

Nous voulons remercier toutes les personnes qui démontreront leur intérêt, toutefois seules les personnes retenues pour une entrevue seront jointes.